

ACTUALITÉS PATRIMONIALES



1 jour

MISE À JOUR DES PRATIQUES ET DES ÉCHANGES ENTRE SPÉCIALISTES DE LA GESTION DE PATRIMOINE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les impacts des dernières lois de finances et les évolutions de la doctrine administrative et jurisprudentielle

ACTUALITÉ FISCALE - LOI DE FINANCES ET LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

- › Prélèvement à la source, et les impacts
- › Point sur les dispositifs fiscaux financiers et immobiliers
- › Plus value immobilière : actualités et jurisprudences (résidence principale, non résidents, Loi Malraux, SCI...)
- › Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) : actualités et jurisprudences
- › L'imposition des Sociétés Civiles immobilières (SCI à l' IR et à l' IS)
- › Le pacte Dutreil
- › Abus de droit fiscal
- › L'obligation de déclaration pour les propriétaires de biens immobiliers
- › L'actualité de la location meublée

ACTUALITÉ JURIDIQUE

- › La loi de programmation de la justice (impact sur les unions, les personnes protégées)
- › Les familles recomposées et les liens alimentaires
- › La réforme du divorce
- › Le paiement différé fractionné des droits de succession
- › Les donations déguisées et la tontine
- › Le démembrement de propriété du terrain à bâtir et construction
- › Le traitement de la résidence principale dans les successions (valorisation, droit temporaire et viager)
- › Le LBO immobilier : adepte ou détracteur?

ACTUALITÉ SOCIALE

- › Les régimes de prévoyance du dirigeant salarié et des TNS (focus sur les professionnels de santé)
- › La retraite des dirigeants de société, des artisans commerçants, professions libérales
- › Sécurité Sociale – AGIRC – ARRCO : décrypter les modifications de cotisations retraite et leurs impacts sur les prestations
- › La protection du conjoint du chef d'entreprise
- › Les principaux points de la réforme des retraites
- › Les apports de la loi PACTE sur l'épargne retraite (PER) et salariale



OBJECTIFS

- Intégrer dans ses pratiques professionnelles les dernières évolutions en matière fiscale, juridique et sociale de l'environnement patrimonial de ses clients.
- Mettre à jour les solutions d'optimisation patrimoniale présentées à ses clients dans un contexte juridique évolutif.
- Mettre en œuvre des stratégies dans un cadre juridique et fiscal sécurisé et sécurisant.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- La mise en lumière des critères de choix pour le client quant à sa stratégie patrimoniale au regard des dernières évolutions fiscales, juridiques et sociales
- Une formation d'actualisation permettant une mise à jour de ses pratiques et des échanges entre spécialistes de la gestion de patrimoine

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Conseillers bancaires, Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP), ingénieurs patrimoniaux, toute personne désireuse de connaître les dernières évolutions patrimoniales

Il est nécessaire de disposer d'une expérience métier avec une connaissance des fondamentaux patrimoniaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 095 € HT - Réf : BAN-APAT

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 11 juin 2024
le 13 novembre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

.....
.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO